

25 novembre



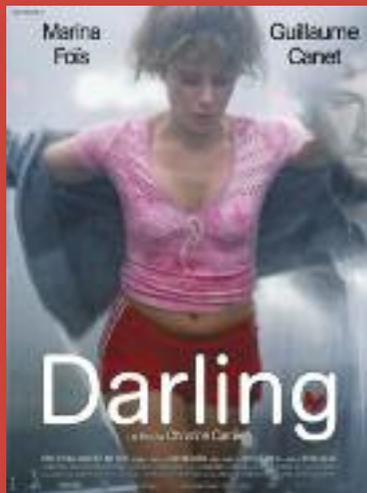
À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes,

le collectif Droits des Femmes de la Ville de Romans vous invite à la projection du film de Christine Carrière :

Darling

vendredi 25 novembre 2011 à 20 h,
salle Jean-Vilar à Romans,

suivi d'un débat en présence
d'un psychologue.
(entrée gratuite)



(entrée gratuite)

Collectif Droits des Femmes de la Ville de Romans :

Espace Santé du CCAS, Croisée des Chemins, Ligue des Droits de l'Homme, Cafémunistes, MJC Robert-Martin, Maison Citoyenne Monnaie, CMS Monnaie, Planning Familial, Collectif Femmes en Marche de la maison de quartier Saint-Nicolas, Amnesty International, Maison de la Justice et du Droit, CIDFF, Mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité, la Parenthèse, Ville de Romans

Numéros utiles :

Maison de la Justice et du Droit : 04 75 70 68 00
Espace Santé du CCAS : 04 75 71 37 36

Violences conjugales : 3919 – site internet : <http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr/>
08VICTIMES Inavem : 0 884 28 46 37
SOS Viol Femmes Informations : 0 800 05 95 95

En cas d'urgence :

Police/gendarmerie : 17 – Hôpital/SAMU : 15 - Pompiers : 18 ou 112 depuis un portable
Urgence hébergement : 115

25 novembre

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes,

Qu'est-ce que la violence ?

La violence verbale peut s'entendre.

Si certains hommes violents vont, élever le ton, pour intimider leurs compagnes, d'autres, au contraire, vont prendre une voix plus suave, la victime reconnaîtra bientôt cette tonalité dangereuse. Un autre gardera son timbre habituel, mais abreuvera d'injures, de menaces, de sarcasmes sa compagne.

La violence psychologique

s'exprime par des attitudes diverses, des propos méprisants, humiliants. Le compagnon violent renvoie à la victime une image d'incompétence, de nullité. Il l'atteint dans son image à travers le regard des autres. Progressivement la victime perd confiance en elle-même en ses possibilités. Peu à peu s'installe le désespoir, une acceptation passive de ce qui arrive. Elle s'isole, s'enferme dans sa honte, n'ose plus prendre d'initiative. Cette violence peut conduire à la dépression, à l'alcoolisme, au suicide.

La violence physique,

contrairement à une idée répandue, n'est pas toujours présente dans des situations de violence conjugale. Le partenaire utilise cette forme de violence quand sa compagne manifeste encore trop d'indépendance à son goût, quand il n'a pas réussi à contrôler tous les comportements

de celle-ci. Il passe donc aux coups, à la brutalité ou à la contrainte physique.

La violence sexuelle...

c'est la plus cachée. La personne violente oblige sa compagne à avoir des rapports sexuels malgré elle, avec lui ou avec d'autres partenaires selon ses propres fantasmes, parfois il la forcera à se prostituer. Les viols, les agressions sexuelles, les rapports acceptés sous la contrainte ou pour le calmer sont réguliers. Les victimes ont beaucoup de mal à en parler parce qu'elles restent associées aux obligations du mariage et devoir conjugal.

La violence économique

exercée différemment selon les milieux (allocations familiales jouées ou dépensées au bar ; revenus déposés sur un compte joint dont lui seul détient signature, carnets de chèques et carte bancaire ; biens immobiliers de madame qui disparaissent sous la gestion bienveillante de monsieur...), cette violence aura pour objet de déposséder la victime de toute possibilité d'autonomie financière.

